

Sécurité sociale: travailleurs salariés, travailleurs non salariés et membres de leur famille se déplaçant au sein de la Communauté

2007/0054(COD) - 18/12/2007

En adoptant, en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision, le rapport de M. Csaba **RY** (PPE-DE, HU) sur la modification du règlement (CEE) n° 1408/71 du Conseil relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté, la commission de l'emploi et des affaires sociales s'est limitée à apporter des modifications d'ordre technique à la proposition de la Commission.

Celles-ci visent à clarifier ou à améliorer la transparence du texte, notamment en corrigeant certaines erreurs ou omissions faites par la Commission dans sa proposition. En particulier, les députés ont introduit un certain nombre d'amendements destinés à mettre à jour le dispositif communautaire afin de tenir compte de modifications intervenues dans la législation de certains États membres en matière de sécurité sociale.